



Annexe 1

DOCUMENT GUIDE

Accompagnement des néo-contractuels Par « l'établissement formateur »

À l'attention des tuteurs « métier » désignés par les chefs d'établissement

Propositions d'organisation des deux journées d'accueil des nouveaux contractuels en établissement avant la prise en responsabilité de classes

Avertissements :

Ce document n'a pas de valeur prescriptive. Il fait état des propositions d'organisation des deux journées d'accueil du (ou des) néo-contractuels affectés dans l'EPLÉ avant la prise de fonction effective en classe. Toutes ces propositions ne pourront évidemment pas être mise en œuvre dans leur totalité car chaque établissement ne dispose que de 24h.

Cependant, 3 champs pourront être utilement explorés durant ces deux journées avec le professeur néo-contractuel :

- 1. Meilleure connaissance du fonctionnement de la communauté éducative, de l'EPLÉ, de ses structures, de ses projets...**
- 2. Observation en classe, identification de gestes professionnels efficaces, parcours d'élèves, gestion de l'autorité en classe...**
- 3. Sensibilisation de questions liées à la déontologie du fonctionnaire, règles de vie, droits et devoirs, relations avec les parents, laïcité, posture professionnelle...**



Illustration des modalités d'accompagnement possibles des professeurs néo-contractuels afin de faciliter leur prise de fonction

**1. APPORTER DES CONNAISSANCES RELATIVES AU FONCTIONNEMENT DE LA COMMUNAUTE
EDUCATIVE : Connaissance des structures de l'EPLÉ notamment**

Propositions de lieux, instances ou dispositifs supports d'échanges avec les professeurs contractuels (Pistes possibles) :

- Les innovations pédagogiques, éducative
- Genèse du projet d'établissement d'école ou de réseau
- Déroulement/Etapes/Attendus
- Pédagogie de projet
- Entretien initial avec un personnel de direction sur la présentation de l'établissement et de son projet
- Suivi du CPE dans ses fonctions
- Echange avec les personnels sociaux, d'orientation et de santé
- Echange avec un professeur documentaliste
- Participation à une réunion « institutionnelle » (CA, Conseil pédagogique, commission permanente, GPDS, pilotage de réseau, etc...)
- Présentation succincte par un personnel de direction de l'organisation administrative d'un EPLE
- Entretien final avec le tuteur métier
- Participer à un conseil école/collège pour percevoir les liens inter-degré et la continuité sur le cycle 3.
- Connaître les missions et les objectifs du service public d'éducation, et des personnels (droits et devoirs du fonctionnaire).
- Rencontrer les différents personnels et chefs de services de l'EPLÉ.
- Conseil pédagogique, conseils de cycle 3 ou école-collège.
- Prévoir un temps avec les tuteurs pour échanger sur ce qui a été observé et bien articuler les différents temps d'observation avec l'impact sur les acquisitions des élèves et la nécessité de rechercher toujours ce qui est au service de la réussite des élèves et en particulier des plus fragiles.

Connaître l'EPLÉ et les différents acteurs capables de se mobiliser :

- Participer à une cellule de veille en charge de travailler sur les cas des élèves en difficulté (AS, COP, CPE, infirmière),
- Passer une demi-journée en vie scolaire
- Connaître les dispositifs existant en collège SEGPA, UP2A, ULIS En fonction des opportunités du moment :
- Assister à la construction d'un projet : sortie scolaire, accueil d'un évènement...
- Assister à des entretiens professeurs/parents
- Assister à une journée au service de la vie scolaire.
- Assister à une équipe éducative, à l'élaboration d'un PAP.
- Assister à un conseil de classe. Conseil pédagogique
- Assister à une commission éducative, une réunion de direction.
- Vision d'ensemble d'une classe avec un Professeur principal.

Assister à un groupe de travail pluri-professionnel (ex. accompagnement personnalisé)



**2. IDENTIFIER LES 1^{er} GESTES PROFESSIONNELS EFFICIENTS - OBSERVATION EN CLASSE :
Gestion de l'autorité notamment**

Propositions de modalités d'observation:

- Observation en classe avec des enseignants de l'établissement-Classe du tuteur : quels gestes professionnels efficaces pour quels contextes ?
- Quel regard porter sur différentes postures professionnelles et quels apports pour les élèves ?
- Observation de séquences dans une autre « structure » de l'établissement (SEGPA, ULIS, UP2A, atelier relais, Greta, etc.)
- Suivi d'une même classe sur plusieurs séquences d'enseignement.
- Accueil par un enseignant titulaire « récent » suivie d'un entretien
- Observation des groupes et des interactions
- Observation des différentes modalités / organisations pédagogiques
- Déontologie du fonctionnaire ou du personnel d'enseignement et d'éducation.
- Observation de processus de gestion de classe. La question de l'autorité, de l'écoute, du respect des droits et devoirs de chacun, l'autorité et l'écoute bienveillante...
- Etablir une grille ou support d'observation qui précise les objectifs et les modalités de l'observation.
- C'est l'élève dans le processus des apprentissages qui est observé (et non l'enseignant) : par ex focus porté sur l'évaluation bienveillante, la différenciation ou la diversification pédagogiques, la pédagogie de projet, etc.
- Les valeurs de la république se doivent d'être enseignées mais surtout appliquées par les enseignants. Une bonne gestion de classe est un pré requis à l'enseignement. Ceci peut faire l'objet d'une observation ciblée.
- L'enseignant est mis en difficulté lorsqu'il ne comprend pas ce qui se passe dans la classe, quand il ne sait pas adapter sa posture et graduer ses réactions, quand il ne respecte pas la retenue et le recul nécessaire à la gestion des incidents. Cela suppose une connaissance approfondie des adolescents et des relations qui existent dans le groupe classe. Ces interactions d'élèves au sein du groupe classe peuvent faire l'objet d'une observation.
- Comprendre le lien entre la posture de l'enseignant, le vocabulaire utilisé et l'impact sur la classe. Comment fait-on autorité face à des adolescents ? Quelles sont les activités, les supports et les attitudes de l'enseignant qui permettent la participation des élèves, le calme en classe, l'intérêt de tous ... (le temps de parole accordé ou confisqué, la présence dans la salle : circulation ou pas...) ? Observation à mener avec un regard centré sur l'élève
- Possibilité d'échanges avec l'enseignant de la classe observée après la séance- Echanger sur les questions de : Communication et d'outils de communication avec et entre les élèves, d'évaluation, d'attendus



**3. SENSIBILISATION A LA QUESTION DE LA POSTURE PROFESSIONNELLE- DEONTOLOGIE DU
FONCTIONNAIRE : Droits et devoirs notamment**

Proposition d'objets d'étude support d'échanges avec le professeur contractuel :

- La gestion des élèves hors la classe -> la vie scolaire
 - La gestion des incidents dès la sortie de la classe
 - Les relations avec les parents
 - Les partenariats internes (infirmier ; COP, AS ; GPDS, Chef d'établissement)
 - Déontologie, posture des personnels, le secret professionnel partagé
- Etude de cas avec un personnel de direction
- Etude de cas avec un CPE
- Etude de cas avec un enseignant
- Observation de la prise en compte de l'erreur (identifier les propos de l'enseignant, les appréciations portées dans les cahiers de l'élève).
- Relations avec les familles : observations portées sur les livrets, les cahiers de liaison.
- Identifier les règles de vie définies pour la classe, au niveau de l'école et leurs mises en œuvre.
- De quoi l'élève doit-il bénéficier ? de quoi le parent doit-il bénéficier ?
Cette entrée large permet de réfléchir à ce que doit être la déontologie de l'enseignant : l'élève est un enfant à qui on rappelle sans cesse ses devoirs mais qui a des droits : comment ne pas humilier un élève, le sentiment d'injustice, au contraire l'encouragement, l'ambition : comment va-t-on les induire ?
Repérer l'élève qui va mal, par qui être aidé ? problématique des TS, des jeux dangereux, du harcèlement
Quelles relations entre enseignant et parents et pourquoi ? quels sont les enjeux ? Quand, pourquoi le parent va-t-il être agressif ? quelle attitude avoir ?
- La sécurité des personnels et des élèves
- Ouverture et analyse d'un dossier d'élèves : bulletins, sanctions ...
- Rôle des nombreuses instances et les objets cités. (Analyse du point de vue de la déontologie)
- Règle de confidentialité concernant les observations réalisées.
- Analyser des situations réelles de conflits avec des parents, de conflit service de la vie scolaire professeurs.